

**Communiqué
de presse**



Géoparc Terres d'Hérault

Montpellier, le 4 décembre 2024

Géoparc Terres d'Hérault : retour en images sur le dépôt de la candidature au label mondial de l'UNESCO

Ce mardi 3 décembre, le Département de l'Hérault a lancé officiellement la candidature du Géoparc Terres d'Hérault au label mondial de l'UNESCO. L'événement, qui a réuni le Président Kléber Mesquida, le sous-Préfet de Lodève Éric Suzanne, les conseillers départementaux, les élus des 112 communes, les membres du conseil scientifique et de prospective, le Comité stratégique et les partenaires locaux, marque un temps fort pour ce projet porté depuis 2022 par le Département.



© Philippe Hilaire - Département de l'Hérault

Service presse Département de l'Hérault
Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38
Florence BALDIT 04 67 67 49 04 – 06 46 12 70 09
actu@herault.fr

Un temps pour comprendre la démarche de labellisation par l'UNESCO

En présence du sous-Préfet de Lodève Éric Suzanne, des Vice-présidents, des conseillers départementaux, des élus, des membres du Conseil scientifique et de prospective, du Comité stratégique et de l'ensemble des partenaires locaux, le Président Kléber Mesquida a présenté le dossier de candidature au label mondial UNESCO du Géoparc Terres d'Hérault :

« C'est avec une grande fierté que le Département de l'Hérault soumet sa candidature au prestigieux label mondial de l'UNESCO, dans le cadre du projet « Terres d'Hérault », qui incarne une ambition collective forte, portée par les élus, les habitants et tous les acteurs locaux engagés dans la valorisation et la préservation de notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

Ce projet de Géoparc incarne notre désir de transmettre aux générations futures ce précieux héritage, tout en développant de nouvelles perspectives économiques, touristiques et culturelles pour le territoire.

Notre candidature s'inscrit dans une démarche globale de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine géologique comme dans une volonté de fédérer autour d'un projet de territoire ambitieux. »



Kléber Mesquida en présence du sous-Préfet de Lodève, des élus et des géopartenaires © Philippe Hilaire – Département de l'Hérault



© Philippe Hilaire - Département de l'Hérault



© Philippe Hilaire - Département de l'Hérault



© Philippe Hilaire - Département de l'Hérault

Pourquoi candidater au label Mondial UNESCO ?

Ce label distingue les territoires engagés dans la protection et la valorisation de leur patrimoine géologique remarquable. **Son objectif est de sensibiliser à l'histoire de la planète** telle qu'il est possible de la lire dans les roches, les paysages et les processus géologiques en cours. Un label international comme l'UNESCO apporte une plus-value, **une reconnaissance de la qualité** d'une démarche.

Il peut également permettre de développer **le géotourisme**. De la même manière que le Département a créé l'Oenotour de l'Hérault, puis le Conchylitour. Des concepts qui invitent à découvrir le territoire, nos terroirs, qui soutiennent **l'économie locale tout en œuvrant à la préservation de notre environnement**.

La démarche Géoparc s'inscrit dans **une approche commune et complémentaire** avec les partenaires du Département : Grands Sites de France, Patrimoines UNESCO et Parcs Naturels Régionaux.

LES PROCHAINES ETAPES !

- **Été 2025** : Accueil dans l'Hérault des évaluateurs internationaux pour évaluer notre patrimoine géologique et la dynamique de la candidature.
- **2026** : Délibération et réponse de l'UNESCO



© Philippe Hilaire - Département de l'Hérault

+ d'infos : geoparc.herault.fr

Espace presse :

- [Dossier de presse](#)
- [Dossier de candidature UNESCO](#)
- [Photos](#)